

RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE POUR LES MEMBRES DE LA FIQ – DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE  
Taux applicable pour 2018

CONTRAT FIQ-005	RÉGIME DE BASE	COMPLÉMENTAIRE 3	COMPLÉMENTAIRE 2	COMPLÉMENTAIRE 1
ADMISSIBILITÉ	30 JOURS	90 JOURS (APRÈS LA DATE D'EMBAUCHE)		
DESCRIPTION SOMMAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de médicaments 80 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais d'hospitalisation</li> <li>Frais médicaux hors Québec</li> <li>Frais ambulanciers</li> <li>Assurance voyage hors Québec</li> <li>Professionnels de la santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurance invalidité longue durée</li> <li>Assurance vie et mort / mutilation accidentelle de base (MMA) 5 000 \$</li> <li>Assurance vie additionnelle facultative</li> <li>Assurance vie enfants (3 000 \$ / enfant)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soins dentaires</li> </ul>
COTISATION (PAR PÉRIODE DE 14 JOURS)	Salaré TC ou TP à plus de 70 %			
		Ind.	Mono.	Fam.
	Employé	42,52 \$	51,98 \$	99,59 \$
	Employeur	2,39 \$	5,97 \$	5,97 \$
	Salaré à moins de 70 % du TC			
		Ind.	Mono.	Fam.
Employé	43,72 \$	54,96 \$	102,57 \$	
Employeur	1,19 \$	2,99 \$	2,99 \$	
		Individuel = 7,64 \$	Assurance invalidité = 1,126 % du salaire	
		Mono. = 7,64 \$	Ass. vie de base et MMA = 0,32 \$ pour 5 000 \$	
		Fam. = 15,22 \$	Ass. vie add. (facultative) = 0,084 \$ par 1 000 \$	
			Ass. vie enfants = 0,05 \$	
RÉGIME OBLIGATOIRE OU FACULTATIF	Obligatoire	Obligatoire pour l'adhérent	Obligatoire, sans droit d'exemption	Obligatoire pour l'adhérent
DROIT D'EXEMPTION	Oui, mais exige une exemption du complémentaire 3 (avec preuve)	Oui, à la condition d'être exempté du régime de base	Non	Oui, à la condition d'être exempté du régime de base et du complémentaire 3 (avec preuve)

\*Il est possible de combiner une base médicament monoparentale/familiale et des options individuelles.

Note : ces primes ne comprennent pas la taxe de 9 %.

Pour toute information, veuillez communiquer avec le secteur des assurances collectives (PRASE) au numéro de téléphone sans frais : 1 855 780-2200, option 1.

Tableau FIQ (Desjardins) – 2018

Page 1